Réunion Parents/Enseignants/Mairie/ACEJ concernant le renouvellement de la réforme des rythmes scolaires du 9/10/2017

1. Contexte

Le contexte de cette réunion est la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, imposée par le ministère de l'éducation nationale de l'époque (2014) à la charge des communes. Le choix de la commune de Grésy-sur-Aix est alors de regrouper les temps d'activités sur une seule après-midi pour avoir la capacité d'encadrer les plus de 200 élèves qui pouvaient potentiellement y participer. L'objectif des TAPs à Grésy-sur-Aix est de favoriser une découverte de plusieurs activités en mélangeant le culturel et le sportif. Compte tenu du nombre d'inscrit, tous les lieux possibles ont été investis : Ecoles, Centre omnisport, cours d'écoles, Salle polyvalente... Plus de 20 intervenants encadrent les enfants dans le système mis en place depuis.

Objectif de la réunion : faire un bilan des TAP dans les années passées. Pour, dans l'optique d'une rentrée prochaine, prendre une décision qui soit dans l'intérêt de l'enfant en tirant parti de l'expérience en cours.

2. Les participants :

4 types d'intervenants ont pu contribuer à alimenter ces retours sur expérience :

- Les enseignants au travers de leur vécu avec les enfants en classe
- Les parents par rapport à leur ressenti concernant leur enfant mais aussi par rapport à leur propre organisation.
- La mairie pour donner un apport plus pratique sur la mise en œuvre budgétaire
- L'ACEJ qui a pu donner un point de vue sur les possibilité d'accueil en cas de retour à une semaine de 4 jours

3. Le bilan de l'année précédente (émanant des parents, enseignants):

- □ Une découverte de plusieurs domaines : les enfants ont abordé des activités qu'ils n'auraient probablement jamais pratiquées sinon.
- Possibilité de faire une activité : une activité découverte à des conditions financières avantageuses (pour encore cette année avec les subventions mais tarif impossible à reconduire les années suivantes)
- ⇒ Une fatigue liée au fait de se lever 5 jours sur 7
- ➡ Une perte de repère par rapport au lieu : un même lieu pour deux types d'activités : d'apprentissage et ludique
- ➡ Une perte de repère par rapport aux intervenants : une multitude de référents (surtout pour les maternelles)
- ⇒ Un empilement de couches de prises en charge différentes exemple pour un même jour : garderie -école-cantine-TAP garderie
- Pas de pause dans les devoirs même si allégés par certains enseignants un jour par semaine
- ➡ Une importante quantité d'activité s'accumulent pour les enfants qui souhaitent faire autre chose que les TAP mais dont les parents travaillent le vendredi (continuer leur sport, activité culturelle en dehors des TAP...)
- ⇒ La rupture de rythme : les enseignants ont trouvé les enfants déphasés par rapport à l'ancien système : fatigue dès le jeudi pour les maternelles. Pour tous : difficultés à reprendre le lundi après une grande coupure. Vendredi matin devenu moins efficace.

4. Eléments pratiques pour la poursuite ou non de la réforme :

- ➡ Une nécessité de prendre en compte le système de garde et de prévenir les familles suffisamment en amont car :
 - o Les familles se sont réorganisées en fonction de la semaine de 4 jours et demi
 - o Le changement de certains parents pour un contrat à 90% au lieu de 80%
- ⇒ Pour les enfants gardés, les attentes de l'ACEJ ne sont pas les mêmes que celles de l'école, même pour les enfant gardés le mercredi matin ; ce qui leur procure tout de même un repos.
- ⇒ A priori l'accueil pourrait être assuré le mercredi matin aux conditions actuelles
- ⇒ Une réorganisation des cours et associations du canton aixois qui vont dans le sens d'une pause le mercredi (Aix repassant aux 4 jours à priori)
- L'impossibilité d'aller au bout de la réforme en mettant les apprentissages le matin et les activités ludiques l'après-midi en raison des contraintes de salle et d'organisation au sein d'une école de 10 voire 11 classes et aussi en fonction de la fatigue des enfants. Egalement en raison des créneaux des intervenants musiques et anglais
- Côté mairie, la réforme a dû être mise en œuvre avec des moyens insuffisamment compensés par l'état. Un fond de 50 € par enfant a été mis à disposition par l'état. Il vient d'être confirmé par décret pour les communes qui resteraient à 4 jours et demi.

Des questions diverses ont été soulevées :

- ⇒ Serait-il possible de faire une différence entre le rythme des écoles élémentaires et maternelles ?
 - o Réponse du maire : non ! impossible pour gérer une telle organisation
- ⇒ Serait-il possible de réduire les horaires à la journée ?
 - Réponse de la mairie : Cette option, étudiée il y a 3 ans, ne permet pas d'obtenir un niveau de service satisfaisant sur 250 enfants et ne réduit pas la journée des enfants dont les activités s'empilent inévitablement

Les propositions qui sont sorties de la réunion :

- ⇒ Permettre aux enfants d'être moins fatigués
- ⇒ « Recycler » les intervenants ou les activités dans d'autres circonstances : à l'ACEJ par exemple ?